

Forum des gestionnaires Génie écologique et Trame verte et bleue

Appel à contribution

La nouvelle loi Biodiversité a pour ambition la reconquête de la biodiversité à travers sa préservation mais aussi la restauration de ses différentes composantes (espèces, habitats, écosystèmes...). Cette orientation pose ainsi la question des outils et des techniques à mettre en place pour assurer cette restauration.

La Trame verte et bleue (TVB) a opéré un changement majeur dans la manière d'appréhender la préservation de la nature. En intégrant la notion d'échelle, elle se donne notamment pour objectif de diminuer la fragmentation, une des principales causes d'érosion de la biodiversité, et donc *a fortiori* la disparition et la vulnérabilité des habitats naturels et des habitats d'espèces.

Avec l'adoption des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE), la mise en œuvre de la TVB entre dans une phase opérationnelle, via son intégration dans les documents de planification (Schémas de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme...) mais aussi et surtout à travers la réalisation de travaux de préservation et de remise en état des continuités écologiques sur le terrain. Ces opérations peuvent être diverses : replantation et revégétalisation, construction de passages à faune, destruction d'obstacles, déplacement ou réintroduction d'espèces, etc.

Les espaces protégés sont entre autres des territoires d'expérimentation de la gestion conservatoire et de la restauration d'écosystèmes cibles. Ainsi, les gestionnaires d'espaces naturels utilisent des techniques de génie écologique pour mettre en œuvre leurs actions de restauration des milieux.

Leur expérience en termes d'étude, de suivi, de maîtrise d'œuvre et de travaux sur leur territoire en fait des interlocuteurs privilégiés, notamment lorsque l'on évoque la capitalisation et la valorisation des expériences en la matière.

Parce que les politiques de préservation doivent être appréhendées de manière globale, les interactions entre gestionnaires de milieux remarquables et ordinaires sont de plus en plus nombreuses, par exemple dans les opérations de compensation écologique. Dans cette nouvelle ambition de reconquête de la biodiversité portée par la loi, le génie écologique devient un champ d'investissement incontournable. Il apparaît alors nécessaire de partager et d'échanger sur les méthodes, outils et techniques favorisant la restauration et la mise en réseau des habitats favorables aux espèces animales et végétales.

Ce Forum sera ainsi ouvert à tous les acteurs œuvrant sur ces thématiques et désireux de partager leurs expériences : gestionnaires, universitaires, collectivités, bureaux d'études, entreprises, établissements publics, services de l'État, etc. afin d'envisager ensemble comment créer, restaurer et gérer des milieux naturels de qualité, fonctionnels et connectés, dans le but de construire et mettre en œuvre concrètement la Trame verte et bleue.

La journée sera organisée en trois séquences thématiques :

- Le génie écologique au service des politiques de préservation de la biodiversité ?
- Comment diffuser et partager les méthodes, outils et techniques ?
- Comment répondre aux questions soulevées par les retours d'expériences ?

Questions à approfondir

1- Le génie écologique au service des politiques de préservation de la biodiversité ?

- 1-a) Le génie écologique peut-il contribuer de manière cohérente aux enjeux des politiques publiques et des stratégies territoriales menées en faveur de la protection de la biodiversité ?
- 1-b) Quelles échelles de réflexion et d'intervention ? Quels diagnostics avant de définir des actions de restauration ?
- 1-c) Génie civil versus génie écologique : opposition, complémentarité ou synergie ?

2- Comment diffuser et partager les méthodes, outils et techniques ?

- 2-a) Quel appui technique (information, formation, etc.) apporter aux professionnels du génie écologique et de la Trame verte et bleue ?
- 2-b) Comment accompagner les entreprises de travaux afin d'assurer la bonne prise en compte des prescriptions écologiques ? Comment éviter les erreurs ?
- 2-c) Gouvernance : comment faire adhérer les usagers aux changements opérés ? Quelle acceptabilité sociale des actions menées ?

3- Comment répondre aux questions soulevées par les retours d'expériences ?

Cette séquence aura pour but de valoriser des actions innovantes et réussies d'opérations de génie écologique en faveur de la préservation et de la remise en bon état des continuités écologiques, avec un focus sur le suivi et l'évaluation des projets.

- 3-a) Rétablissement de la continuité **des milieux aquatiques et humides**. Comment permettre à un maximum d'espèces de se déplacer ? Quels ouvrages créer ? Quelles opérations mener ?
- 3-b) Continuités écologiques en **milieu marin**. Quelles discontinuités ? Comment préserver ces continuités ou les rétablir ?
- 3-c) Restauration des **habitats terrestres** (pelouses, prairies, landes, forêts...) dans un contexte de préservation/renforcement des continuités écologiques. Quelles techniques ? Quelles limites rencontrées ?
- 3-d) **Infrastructures linéaires et passages à faune**. Quelle place des passages à faune dans le contexte de reconquête de la biodiversité ? Comment optimiser les ouvrages existants ? Comment gérer ou limiter la fréquentation humaine sur ces dispositifs ? Comment assurer la gestion sur le long terme, le suivi et l'évaluation des ouvrages ? Amélioration des corridors longitudinaux : puits ou gain écologique ; quelles actions mener ?
- 3-e) **Translocation et réintroduction/renforcement des populations**. Est-ce que ce sont de bonnes solutions pour le maintien ou le renforcement de la connexion entre populations ? Dans quels cas ? Quels sont les risques ? Quel suivi et quelle évaluation sur le long terme ? Comment choisir des plantes d'origine locale pour les opérations ? Selon quelle traçabilité et quelle certification ?
- 3-f) **Vision d'ensemble**. Comment appréhender une opération globale sur un territoire cohérent ? Quels autres types d'opérations connexes mener pour améliorer la qualité des milieux et leur connectivité (milieux agricoles, zones humides, etc.) ?

Appel à contribution

Vous pensez pouvoir contribuer à la réflexion ? Merci de remplir le [formulaire suivant](#) avant le **mercredi 1^{er} juin 2016**. Vous serez avertis **mi-juin** de la suite donnée à votre proposition.

Si votre intervention est retenue, un résumé détaillé vous sera demandé pour le **7 septembre 2016**.